

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALUT**Membres excusés** : M. G. GILLOT - M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT) - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres absents** : M. DANIERE - M. BAZIN**OBJET  
DE LA DELIBERATION****Festival #1 - Partenariat - Convention à passer entre la Ville et l'Agence Régionale des Techniques du Spectacle (ARTDAM)**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville initie, à compter du mois de juillet 2006, un nouveau festival dont la première édition est dénommée #1.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- favoriser les créations et les rencontres artistiques en développant avec ses partenaires des résidences de création ;
- mettre en valeur le patrimoine de la ville de Dijon ;
- croiser les publics, par une programmation alliant spectacles « grand public » et spectacles innovants, par le métissage des propositions, ainsi que par une politique tarifaire adaptée ;
- créer un coeur de festival ;
- mettre en place des partenariats avec des structures locales et régionales.

En vue d'atteindre ces objectifs, et notamment de favoriser les créations et rencontres artistiques ainsi que de développer les partenariats avec les structures locales, une recherche de partenariats a été entreprise.

La création du spectacle « Shadow blues » de la compagnie ARTO (Atelier de Recherches Théâtrales Ouvert) ayant été retenue dans la programmation du festival #1, l'Agence Régionale des Techniques du Spectacle, l'ARTDAM a proposé à la Ville son aide matérielle et logistique au profit de cette compagnie et d'une manière plus générale, du festival proprement dit.

Il est proposé qu'une convention de partenariat, dont le projet est annexé au présent rapport, soit conclue entre la Ville et l'ARTDAM, en vue de préciser les modalités pratiques de ce partenariat.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider l'établissement d'un partenariat entre la Ville et l'Agence Régionale des Techniques du Spectacle (ARTDAM) pour l'organisation du festival #1 ;

2- approuver le projet de convention à passer entre les parties, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3- m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT